

**FTI Consulting Canada Inc.**  
1000, Sherbrooke Ouest  
Bureau 915  
Montréal QC H3A 3G4  
Canada

Tél. : 514-446-5093  
Fax. : 514-656-0285  
www.fticonsulting.com

COUR SUPÉRIEURE  
Chambre commerciale

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
COUR N<sup>o</sup> : 500-11-064625-243  
DOSSIER N<sup>o</sup> : 41-344989

**DANS L'AFFAIRE DE LA  
MISE SOUS SÉQUESTRE DE :**

**INVESTISSEMENT BDG BSL INC.**, personne morale constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions, RLRQ, c. S-31.1, ayant son siège social au 288, rue Saint-Jacques, bureau 300 à Montréal, province de Québec, H2Y 1N1.

Débitrice

-et-

**FTI CONSULTING CANADA INC.**

(Martin Franco, CPA, CIRP, SAI, responsable désigné) ayant une place d'affaires au 1000, rue Sherbrooke ouest, bureau 915 à Montréal, province de Québec, H3A 3G4.

Séquestre

#### **AVIS ET DÉCLARATION DU SÉQUESTRE**

(paragraphe 245(1) ET 246(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

Le séquestre donne avis de ce qui suit et déclare que :

1. Le 16 septembre 2024, FTI Consulting Canada inc. (le « **Séquestre** ») est devenue séquestre à l'égard de l'universalité des biens tels que définis à l'Annexe A de l'Ordonnance (les « **Biens** ») d'Investissement BDG BSL inc. (« **BDG BSL** »).
2. En date du présent avis, les Biens de BDG BSL comprennent les éléments suivants, mais ne se limitent pas à ceux-ci, pour lesquels la valeur doit être déterminée :
  - Valeurs mobilières et actifs financiers.
3. Le Séquestre a été nommé en vertu de l'ordonnance rendue le 16 septembre 2024 par le registraire Me Vincent-Michel Aubé suite à une requête présentée en vertu du paragraphe 243 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (« **l'Ordonnance** »).
4. Le Séquestre a pris possession des Biens de la débitrice le 16 septembre 2024.
5. Les renseignements suivants se rapportent à la mise sous séquestre :
  - a) Le siège social de Investissement BDG BSL inc. est situé au 288, rue Saint-Jacques, bureau 300 à Montréal, Québec, H2Y 1N1.

- b) La liste des créanciers de la Débitrice incluant le montant estimatif qui est dû à chacun d'eux est présentée dans le tableau ci-dessous :

Créanciers garantis	Devise	\$	\$ - Converti <sup>(1)</sup>
Banque Toronto Dominion	CAD	8,952,845	<b>8,952,845</b>
Banque Toronto Dominion	USD	292,985	<b>398,254</b>
Ministère du Revenu du Québec	CAD	1	<b>1</b>
Receveur général du Canada	CAD	1	<b>1</b>
<b>Total</b>			<b>9,351,101</b>

**Note 1 :** Le taux de conversion du dollar américain vers le dollar canadien de 1.3593 est en date du 16 septembre 2024.

Les sommes dues aux créanciers garantis proviennent des livres et registres de BDG BSL et par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion sur la validité de la garantie ou sur ces montants.

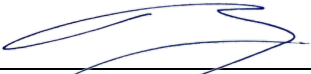
- c) Le plan d'action que le Séquestre entend suivre pendant la durée de son mandat, dans la mesure où le Séquestre le considère nécessaire, est le suivant (à noter que ce plan peut faire l'objet de modifications de temps à autre selon les circonstances) :
- Assurer le contrôle sur les recettes et débours de BDG BSL et ouvrir un ou des comptes en fidéicommiss pour y déposer et retirer des fonds, si nécessaire;
  - Déposer tous les chèques émis à l'ordre de la Débitrice, si applicable;
  - Prendre toutes mesures nécessaires afin de protéger les Biens et de préserver leur valeur;
  - Retenir tous les services requis, de l'avis du Séquestre agissant raisonnablement, afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat.
- d) Personne-ressource du Séquestre :

Monsieur Sébastien Beaulieu, CPA  
Directeur principal  
Téléphone : 514-446-5093  
Courriel : [boisbsl@fticonsulting.com](mailto:boisbsl@fticonsulting.com)

Certains documents statutaires peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :  
<http://cfcanada.fticonsulting.com/BoisBSL/>

Fait à Montréal, ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2024

FTI CONSULTING CANADA INC.  
En sa qualité de séquestre aux biens  
d'INVESTISSEMENT BDG BSL INC.



---

Martin Franco, CPA, CIRP, SAI  
Directeur général principal